



## DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR  
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex  
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03  
E-mail : [secretariat@grandvaucluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvaucluse.fff.fr)  
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

# BULLETIN OFFICIEL *Intégral*

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de Football

## INFORMATIONS AUX CLUBS

### « LES ESPOIRS DU FOOTBALL »

### Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur

La Commission Technique vous informe des actions fédérales mises en place concernant l'Evaluation, l'observation, la Détection, le Perfectionnement et la Sélection pour les joueuses et joueurs concernés par les catégories d'âge suivantes.

#### Catégories concernées :

**Garçons : U13 / U14 / U15/ U16,**

**Filles : U13 / U14 / U15.**

#### Objectifs de l'opération :

#### **DÉTECTER / ORIENTER / ACCOMPAGNER / FORMER / SÉLECTIONNER**

- Permettre la promotion des jeunes joueurs(es), de tous(tes) les jeunes joueurs(es),
- Confronter les meilleurs(es) entre eux(elles) (émulation, évaluation, ...),
- Renforcer le niveau technique,
- Enrichir les connaissances en terme de principes de jeu,
- Renforcer les qualités psychologiques (comportement, compétitivité, ...),
- Favoriser la préparation de l'élite départementale (vers l'élite régionale, puis nationale),
- Favoriser l'orientation des meilleurs(es) vers les structures d'accès au haut niveau, (Pôles Espoirs, Pôle France, Sections «Elite», Centre Formation, clubs de haut niveau ...).

#### **TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉTECTIONS**

#### **Lien (envoyés par mail et téléchargeable sur le site du District) :**

- Planning des DÉTECTIONS Garçons,
- Planning des DÉTECTIONS Filles.
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U13 (retour avant le 18 Octobre 2018),
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U14 (retour avant le 23 Novembre 2018),
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U15 (retour avant le 14 Septembre 2018),
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U16 (retour avant le 10 Septembre 2018),
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U15 (retour avant le 15 Septembre 2018),
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U14 (retour avant le 24 Septembre 2018),
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U13 (retour avant le 22 Octobre 2018).
- Grilles des procédures d'organisation par catégories (ajustement possible en fonction des catégories d'âge, du nombre de joueurs, des conditions d'organisation...), elles concernent les garçons et s'appliquent aussi au niveau des filles (même si le calendrier est différent) dans les objectifs et les modalités de travail.



## BULLETIN OFFICIEL NUMERO 05 DU 07 SEPTEMBRE 2018

### COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel. L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

### Réunion du Bureau Exécutif

**Réunion du :** Lundi 03 Septembre 2018

**Présents :** MM. MARTINET (Président), HERBERT (Président d'Honneur), GUIZZARDI MENJAUD, PASCAL, BEGNIS.

**Excusés :** M. AUBERT.

**Assiste à la séance :** M. SALIH (Directeur Administratif).

#### -DELEGUES

Une réunion de rentrée aura lieu le Mercredi 26/09/2018 au District concernant l'ensemble des délégués du District.

#### -ENTENTES

**1/**Le Bureau Exécutif est saisi d'une demande de renouvellement d'entente des clubs de **CARPENTRAS FC et ENTRAIGUES US** dans la catégorie U17.

Le Bureau Exécutif émet un avis favorable pour ce renouvellement d'entente et transmet à la Ligue Méditerranée pour décision finale.

Cette équipe évoluera sous le nom de **CARPENTRAS FC**.

Il est rappelé que pour être en règle avec le statut des jeunes, chaque équipe doit pouvoir présenter un minimum de 8 licenciés dans la catégorie de l'entente.

**2/** les clubs de **MAILLANE SDE** et **ST ETIENNE DU GRES** nous font part de leur annulation d'entente dans les catégories suivantes :

#### -U17

En effet, le club de **ST ETIENNE DU GRES** n'a pas suffisamment de licenciés dans cette catégorie.

#### -U15

Les deux clubs ont suffisamment de licenciés afin de créer chacun leur propre équipe.

#### -TRESORERIE

Le Bureau Exécutif prend la décision de rembourser les frais de formation d'éducateur et d'arbitre au titre de la saison **2017-2018**.

Cela représente environ la somme de 15000€.

### LECTURE DU COURRIER

#### LIGUE MEDITERRANEE

- Nous transmettant le tirage du 1<sup>er</sup> Tour de la Coupe de France Féminines.

- Nous transmettant le règlement de la Coupe de France et de la Coupe GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE.

- Nous transmettant le tirage du 2<sup>ème</sup> Tour de la Coupe de France.

- Nous transmettant un courrier concernant les dates évènementielles du Football d'Animation pour la saison 2018/2019.

**Lu et pris note. Transmis Commissions concernées.**

## MAIRIE DE BOUCHET

Nous invitent à la cérémonie d'officialisation de nom de l'espace et du stade Municipal qui aura lieu le Samedi 8 Septembre 2018 à 18h00.

## VENTOUX SUD LUBERON

Nous invitent à la Fête des Associations qui aura lieu le Samedi 22 Septembre 2018.

## FOOT GOLF AVIGNON

Nous informant d'une nouvelle journée découverte du FootGolf le Samedi 6 Octobre 2018 sur le golf de MORIERES LES AVIGNON.

Lu et pris note.

# INFORMATIONS DIVERSES

## INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

### CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2018/2019

AUTRE PROVENCE RC  
BARBENTANE O. – R2  
CAMARET AS – U15 D1 (Excellence)  
CAUMONT FC – D3  
CAVAILLON ARC – D1  
LES ANGLAS EMAF – D2  
LE THOR US

LES VIGNERES FC – D3  
MONTEUX O. – D2  
MONTFAVET SC – D1  
MORIERES ACS – D3  
ORANGE GRES US – D2  
PIOLENC AS – SENIORS FEM.  
PROVENCE RC – D3

ROGNONAS SC – D3  
ST ETIENNE DU GRES US  
SORGUES ESP. – D1  
ENT. DU SUD LUBERON – D3  
VEDENE AC – D1  
VELLERON SO – D2

### LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIAIRE DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

AVIGNON CFC – U15 D1 (Excellence) (2)

VALREAS US – D2 et D4

### CREATION EQUIPE FEMININE

#### Année 3

AVIGNON AC – D1 U17  
CADEROUSSE US  
COURTHEZON SC

MONTEUX FCF - D1 à 11 (Féminine)  
SORGUES ESP – D1  
TRAVAILLAN FC – D3

VAISON FF

#### Année 2

COMTAT VENAISSIN JS  
LES ANGLAS EMAF  
MOURIES ENT – D2

NOVES O. – D1  
PERTUIS US – D2  
ST ANDIOL O. – D3

ST JEAN GRES/FONT - U15 D2  
TOUR D'AIGUES US  
VEDENE AC – U15 R1

#### Année 1

CADENET FOOT LUB  
DENTELLES FC  
GORDES ESP – D4

LAPALUD US  
MAILLANE SDE - R2  
NYONS FC

ST REMY AS  
VELLERON SO - D2  
VENTOUX SUD FC – D2

# DISCIPLINE ET REGLEMENTS

## COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### *Réunion du Mercredi 05 Septembre 2018*

**Présents :** M. GOMEZ (Président). Mmes GUEGAN GONDRAN. MM. SOLER, ILAFKIHEN, CRESPIN.

**Excusé :** M ROCHER.

### NOUVEAU(X) DOSSIER(S)

Dossier n° 02 : ORANGE FC / ST ANDIOL O. - Coupe Grand Vaucluse du 02/09/18.

Dossier n° 03 : ORANGE GRES US / MOLLEGES FC - Coupe Grand Vaucluse du 02/09/18.

Dossier n° 04 : CABANNES FC / CAMARET AS - Coupe Grand Vaucluse du 02/09/18.

Dossier n° 05 : MORNAS SO / CABANNES CO - Coupe Grand Vaucluse du 02/09/18.

### DOSSIER EN ATTENTE

Dossier n° 01 : PALUDS DE NOVES FC / LACOSTE NUS - Coupe Grand Vaucluse du 02/09/18.

## **IMPORTANT - FORMALITES D'AVANT MATCH**

- Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre (équipes soumises à la F.M.I.).

Le club recevant a l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'Arbitre.

- En cas de recours à une feuille de match papier, les Arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cette outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'Arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition, en cas de réserves.

**RAPPEL : Les clubs doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amendement.**

-Le club qui présente **une pièce d'identité** de l'un de ses joueurs lors du contrôle doit **obligatoirement** présenter un certificat médical, qui peut être celui figurant sur la demande de licence de non contre –indication à la pratique du football, établi au nom du joueur et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite et son cachet.

Tout club visé par des réserves formulées pour non présentation de licence peut se voir demander l'original, aucune photocopie ne sera acceptée, de la ou des licences concernées par l'organisme gérant la compétition.

A défaut de cet envoi dans les délais impartis, le club concerné encourt la perte par pénalité du match si les réserves sont régulièrement confirmées (Art. 142-7).

Dossier n° 02 : **ORANGE FC / ST ANDIOL O. - Coupe Grand Vaucluse du 02/09/18.**

Vu le courrier électronique du club de ST ANDIOL O. en date du 30/08/2018, qui précise :

« L'équipe de ST ANDIOL O. ne sera pas présente à la rencontre du 02/09/2018 et ce, par manque d'effectif ».

**Par ces motifs,**

**La C.S.R. jugeant en premier ressort, dit match perdu par forfait à ST ANDIOL O. (voir Article 159, Alinéa 4 R.G. F.F.F.).**

Dossier transmis à la commission compétente pour suite à donner.

\*\*\*\*\*

Dossier n° 03 : **ORANGE GRES US / MOLLEGES FC - Coupe Grand Vaucluse du 02/09/18.**

Vu le courrier électronique du club de MOLLEGES FC en date du 01/09/2018, qui précise :

« L'équipe de MOLLEGES FC ne sera pas présente à la rencontre du 02/09/2018 et ce, par manque d'effectif ».

**Par ces motifs,**

**La C.S.R. jugeant en premier ressort, dit match perdu par forfait à MOLLEGES FC (voir Article 159, Alinéa 4 R.G. F.F.F.).**

Dossier transmis à la commission compétente pour suite à donner.

\*\*\*\*\*

Dossier n° 04 : **CABANNES FC / CAMARET AS - Coupe Grand Vaucluse du 02/09/18.**

**Infraction au Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la F.F.F.).**

La Commission jugeant sur pièce en première instance, et après étude des pièces versées au dossier,

Attendu qu'il ressort du Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la F.F.F.), repris par le District GRAND VAUCLUSE, que :  
« *Le recours à la FMI est obligatoire* » et que « *tout manquement à cette obligation pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'Article 200 des Règlements Généraux ou à l'Article 2 de l'annexe 2 des Règlements Généraux* ».

Considérant qu'en l'espèce, il ressort du rapport des Officiels que l'application « FMI » est applicable y compris sur les coupes Seniors du District Grand Vaucluse.

**Par ces motifs,**

**La C.S.R. jugeant en premier ressort, décide de classer le dossier sans suite et confirme le score acquis sur le terrain : CABANNES FC / CAMARET AS = 1 à 5.**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

\*\*\*\*\*

Dossier n° 05 : **MORNAS SO / CABANNES CO - Coupe Grand Vaucluse du 02/09/18.**

**Infraction au Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la F.F.F.).**

La Commission jugeant sur pièce en première instance, et après étude des pièces versées au dossier,

Attendu qu'il ressort du Règlement de la FMI (Annexe 1bis des Règlements Généraux de la F.F.F.), repris par le District GRAND VAUCLUSE, que :  
« *Le recours à la FMI est obligatoire* » et que « *tout manquement à cette obligation pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'Article 200 des Règlements Généraux ou à l'Article 2 de l'annexe 2 des Règlements Généraux* ».

Considérant qu'en l'espèce, il ressort du rapport des Officiels que l'application « FMI » est applicable y compris sur les coupes Seniors du District Grand Vaucluse et que la formation des nouveaux utilisateurs est en cours.

**Par ces motifs,**

**La C.S.R. jugeant en premier ressort, décide de classer le dossier sans suite et confirme le score acquis sur le terrain : MORNAS SO / CABANNES CO = 0 à 4.**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

**Président : J. GOMEZ,**

**Secrétaire de séance : M. GUEGAN.**



# ARBITRAGE

## COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### *Réunion du Mardi 04 Septembre 2018*

**Délégués du Comité de Direction** : Melle LAURENÇOT. M. BEGNIS.

**Présents** : MM. LANET (Président), GUELHES, THUY, MUNZINGER, AJJANI H., THON, MAIZEROI, PEGOUD, SPADAFORA.

**Excusés** : MM. BOUAISS, AJJANI R.

**Assiste à la séance** : Mme ANDREO.

## INFORMATION AUX ARBITRES

### DOSSIER MEDICAL SAISON 2018/2019

Le certificat médical pour la saison 2018-2019 et à télécharger, depuis le 2 Avril, sur le site du District, rubrique « DOCUMENTS » puis « INFOS PRATIQUES » et « DOCUMENTS A L'INTENTION DES ARBITRES ».

**Arbitres L1, L2, L3, Assistant Ligue et Jeune Ligue**, télécharger le dossier médical sur le site de la Ligue « Ligue » et l'envoyer directement au service médical de la Ligue

**Arbitres D1, D2, D3, Assistant District, JAD et Stagiaire**, télécharger le dossier médical sur le site de du district « District » et l'envoyer au District.

### **STAGE DE DEBUT DE SAISON Samedi 15 Septembre 2018 au District.**

**Samedi matin de 8h30 à 12h30**  
Catégories D1, D2 et D3.

**Samedi après-midi de 14h00 à 18h00**  
Catégories D4, Arbitre Assistant, Jeune et Stagiaire.

## CORRESPONDANCES

### DIVERS

**CRA MEDITERRANEE** : Reçu votre courrier de la désignation des Arbitre Championnat jeune ligue.

### CLUBS

**TRAVAILLAN FC** : La Commission n'a pas plus d'éléments concernant cet Arbitre. Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

**ROGNONAS SC** : Courrier transmis de la Commission du Statut de l'Arbitrage.

**PAYS D'APT FOOTBALL** : Courrier transmis de la Commission du Statut de l'Arbitrage.

**MAILLANE SDE** : Il manque la validation de son dossier médical par le médecin fédéral ; celui-ci est en cours de validation.

**ST ROMAIN O.** : Courrier transmis de la Commission du Statut de l'Arbitrage.

### DEMANDE D'ARBITRE

**PERTUIS USR** : Dans la mesure du possible, match du 09/09/18.

### ARBITRES

**M. BENMOUFFOK D.** : Lu, pris note.

**M. AARAB M.** : A ce jour, votre club n'a fait aucune demande de licence.

**M. AJJANI R.** : Noté votre absence au stage obligatoire du 15/09/18.

**M. EL KANIZI I.** : Noté votre présence le 15/09/18, l'après-midi.

**M. THUY D.** : Noté votre arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison 2018/2019.

**M. SAHBI J.** : Courrier transmis à la Commission Statut de l'Arbitrage.

**M. AJJANI H.** : Courrier transmis à la Commission Statut de l'Arbitrage.  
**M. CONTRERAS F.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. DEABJI I.** : Lu, pris note.  
**M. SAHKI R.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. ROSSO L.** : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. CHACHA A.** : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise + RIB.  
**M. MARQUIER G.** : Noté votre présence au stage du 15/09/18, l'après-midi.  
**M. EFE S.** : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. KHETTAR R.** : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise + RIB.  
**M. LACHACHTI S.** : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. SULPICE R.** : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise.  
**M. VERNET A.** : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 02/09/18 (Certificat médical joint).

## **INDISPONIBILITES**

<b>M. AJJANI R.</b> : Du 29/08/18 au 01/10/18.	<b>M. BOUASLA Y.</b> : Le 22/09/18.
<b>M. VITTORIETTI Y.</b> : Du 15 au 16/06/18.	<b>M. BEJAOUI N.</b> : Le 16/09/18.
<b>M. GARCIA K.</b> : Le 09/09/18 à partir de 13h00.	<b>M. MARQUIER G.</b> : Du 05 au 08/10/18.
<b>M. MARTIN L.</b> : Le 09/09/18.	<b>M. CLIMENT V.</b> : Le 16/09/18. Le 30/09/18. Du 08/09/18 au 31/05/18 le Samedi.
<b>M. AZARD L.</b> : Du 08 au 09/09/18.	<b>M. FUTSI L.</b> : Le 16/09/18.
<b>M. THUY D.</b> : Le 07/10/18.	
<b>M. ANTOINE Melvine</b> : Du 08 au 17/09/18.	

## **NUMEROS IMPORTANTS**

**M. MUNZINGER - Contrairement Séniors : 06.73.86.35.55.**  
**M. BOUAISS - Contrairement Jeunes : 06.16.40.26.91.**

# **ACTIVITÉS SPORTIVES**

## **COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS**

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### ***Réunion du Lundi 03 Septembre 2018***

**Présents** : M. GILLES (Président). Mmes GUEGAN, TETON. M. YUSTE.

**Assiste à la séance** : M. CHAUMARD.

## **SECTEUR CHAMPIONNAT**

### **Départemental 2**

Le match n° 50186.1 : **PERTUIS USR / BC ISLE** du 09/09/2018 se jouera à **ORGON à 15h00** (terrain de PERTUIS suspendu).

### **Départemental 3**

Le match n° 50459.1 : **PERTUIS USR / ROGNONAS SC** du 09/09 se jouera à **15h00 au stade Verdun.**

Le match n° 50550.1 : **FC ISLE / BC ISLE** du 09/09 est avancé au **Samedi 08/09 à 18h00.**

Le match n° 50275.1 : **NYONS FC / VAISON O.** du 09/09 se jouera le **Mercredi 19/09 à 19h30, stade Pierre Julien.**

### **Départemental 5**

#### **A l'attention des clubs de CHATEAURENARD et JONQUIERES :**

Les rencontres de vos équipes 3 doivent se jouer à 15h00 car il ne s'agit pas d'un lever de rideau. Vous avez la possibilité de demander d'avancer à 13h00 avec l'accord du club adverse.

#### **A l'attention de GADAGNE SC :**

Pas d'inversion en championnat (terrain de repli ou match avancé ou date libre).

**== Poule A :** GOULT ROUSSILLON 1 prend la place de GOULT ROUSSILLON 2.

**== Poule B :** GOULT ROUSSILLON 2 prend la place de GOULT ROUSSILLON 1.

**== Poule A :** MONTEUX retire son équipe 3.

## **SECTEUR COUPE**

**CAUMONT FC :** Pas d'éclairage homologué. Match maintenu le 16/09.

### **TIRAGE COUPE**

**En présence de :** La Commission des Compétitions Seniors.

Sur le terrain du premier nommé.

## **2<sup>ème</sup> TOUR COUPE GRAND VAUCLUSE** ***Parrainage « Monti Sports »***

**Matches à jouer le 16/09/2018 à 15h00.**

## **COMMISSION DES JEUNES A 11**

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### ***Réunion du Mardi 04 Septembre 2018***

**Présents :** MM. GUIZZARDI (Membre du Comité de Direction), GARCIA (Président), ABEILLE, POLI. Mmes NICOLAS, PELOSATO.

**Excusés :** MM. CRUZEL, DANY.

## **CHAMPIONNATS**

### **DATES PREVUES POUR LA REPRISE DES COMPETITIONS**

**U19 D1 (*Excellence*) :** Samedi 15/09/2018.

**U19 D2 (*Pré-excellence*) :** Samedi 22/09/2018. **Coupe Gambardella :** le Dimanche 16/09/2018.

**U17 D1 et D2 (*Excellence et Pré-Excellence*) :** Dimanche 16/09/2018.

**U17 D3 (*Honneur*) :** Dimanche 30/09/2018.

**U15 D1 et D2 (*Excellence et Pré-Excellence*) :** Dimanche 16/09/2018.

**U15 D3 (*Honneur*) :** Dimanche 30/09/2018.

### **HORAIRES DES RENCONTRES DU CHAMPIONNAT**

#### **U19 :**

Le Samedi :  
- 15h30 en Période d'HIVER.  
- 16h00 en Période d'ETE.

**Les clubs désirant faire jouer leur équipe à 16h00 à domicile toute la saison (éclairage homologué indispensable) doivent en faire la demande par mail au secrétariat du District, avant le 1<sup>er</sup> Octobre 2018.**

#### **U15 et U17 :**

Le Dimanche :  
- 9h00 et 10h45 si 2 rencontres programmées,  
- 10h30 si une seule rencontre.

**Les clubs désirant faire jouer leur équipe à 10H00 à domicile toute la saison doivent en faire la demande par mail au secrétariat du District, au plus vite.**

## **COUPES**

**Les engagements s'effectueront de manière automatique pour toutes les équipes de Jeunes dans la ou les Coupes les concernant.**

**Le retrait éventuel d'une Coupe par un club peut s'effectuer par e-mail au secrétariat du District, jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre 2018.**

## CALENDRIER PREVISIONNEL

### U19 :

1<sup>er</sup> Tour le Samedi 13 Octobre 2018 (tirage le Mardi 02/10/2018), puis le 03 Novembre, le 15 Décembre, le 09 Février (à confirmer), le 14 Avril, le 1<sup>er</sup> Mai et le 11 Mai.

### U15 et U17 :

1<sup>er</sup> Tour le Dimanche 21 Octobre 2018 (tirage le Mardi 09/10/2018), puis le 16 Décembre, le 03 Février, le 14 Avril, le 1<sup>er</sup> Mai et le 12 Mai.

## COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### *Réunion du Mardi 04 Septembre 2018*

**Présents :** Mmes CHEVALLIER (Présidente), COLOMBI. MM. PEGAS, GARCIA, BRIEU, MASSANO, BES.

**Excusés:** Mmes CHAMBON (CTD DAP) PELLEGRIN. MM. MALLAMACI, BES.

**Assiste à la séance :** M. GUIZZARDI (Vice-Président District).

## ATTENTION

**1<sup>ère</sup> Journée des Championnats le 29 et 30 Septembre 2018.**

## RAPPEL

**ATTENTION :** Une vérification du nombre de licenciées sera effectuée 8 jours après les dates d'engagement officielles.

Une équipe évoluant en compétition à 11, devra avoir 8 joueuses licenciées au minimum.

Une équipe évoluant en compétition à 8, devra avoir 4 joueuses licenciées au minimum.

La Commission féminine se réserve le droit de confirmer ou d'infirmer l'engagement d'une équipe qui ne respecte pas ces conditions.

Si la Commission n'a aucune mention contraire, **vous êtes engagés dans les coupes où vous êtes représentés dans les championnats :**

- Coupe Paul Chabas (Adultes à 11),
- Coupe de l'Amitié (Adultes à 8),
- Coupe Griolet (U18F),
- Coupe Grand Vaucluse (U15F).

Pensez à donner vos desideratas (terrain, horaires...) en vous appuyant sur les calendriers des autres équipes de votre club.

## INFORMATION

### **REUNION D'INFORMATION**

**Vendredi 21 Septembre 2018 à 18h30,  
Domaine Sportif de La Souvine - MONTFAVET**

**La présence du Président,  
de l'Educateur et/ou du Dirigeant est vivement souhaitée.**

## CORRESPONDANCES

**BEDARRIDES AS :** Pris note de la non activité de votre équipe féminine.

## COMMISSION TECHNIQUE

**DISPOSITIF de FORMATION de l'ENCADREMENT des CLUBS,  
Saison 2018/2019**

**Formule (4 jours) : Certificat Fédéral de Football 1 - 2 - 3 - 4 ou**

**Formule (2 jours) : Module U7 (1 jour) - U9 - U11 - U13 - U15 - U19 - Séniors - GB**

La Commission Technique du District GRAND VAUCLUSE de Football organise des stages de formation aux certificats fédéraux à destination de l'encadrement des clubs sous la forme de stages continus ou sous la forme modulaire.



Les dates de FORMATION ou les FORMULES sont susceptibles de nouvelles programmations ou de modifications en fonction des possibilités d'organisation, des besoins des clubs, du calendrier régional ou directives de la DTN.

Les dates des CERTIFICATIONS (inscription volontaire des candidats) seront proposées pour la validation des formations par la Ligue de la Méditerranée (9 dates dans la saison).

### RENSEIGNEMENTS

Auprès du CTD, Ludovic GRAUGNARD (04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52)  
District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL  
Clos des bastides – Chemin Bel Air – C.S. 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex  
Tel : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03 – Mail : [secretariat@grandvaucluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvaucluse.fff.fr)

### INSCRIPTIONS aux formations

Via Site Internet du District

Cliquez sur l'onglet «Technique» → «Formations de cadres» → «Inscriptions»

	Module GB Découverte Ou CFF4 ...	C.F.F.1 ou Module U9 ou Module U11	C.F.F.2 ou Module U13 ou Module U15	C.F.F.3 ou Module U17/U19 ou Module SENIOR
ORGANISATION	Différentes formules pourront être proposées : (4 jours en continu, 2 jours à suivre, 2 journées discontinues, ...). Le nombre de places en formation est limité.			
INSCRIPTIONS	<b>NB : l'entrée en formation est libre.</b> Exemple : je peux commencer par suivre le module U15, puis faire le module U9, puis le module SENIOR, ... ou suivre le CFF3 puis le CFF1.			
CERTIFICATION	<b>Date décalée dans le temps :</b> Le candidat devra se présenter en justifiant de <b>5 séances faites en club dans l'une des catégories concernées</b> par le diplôme visé (validation par tuteur de son choix ayant au minimum le diplôme équivalent à celui visé par le candidat). Il s'inscrit à la certification s'il le souhaite et quand il le souhaite (à condition d'être titulaire de l'attestation complète du certificat demandé). Ex : Attestation U13 et attestation U15 (obtenues en ayant suivi soit 2 modules soit un stage CFF complet) pour présenter le CFF2...			
MODALITÉS d'ÉVALUATION	Les candidats qui s'inscriront aux journées de certification recevront une convocation avec un thème pédagogique de séance à préparer. Ils devront présenter les <u>attestations de formation</u> obtenue à l'issue d'un stage complet ou des modules. Ils seront évalués au cours d'un <u>passage pédagogique</u> en situation puis d'un <u>entretien oral</u> portant sur le dossier présenté (les séances faites en club) et sur les connaissances.			

## PLANNING FORMATIONS de CADRES 2018-2019

Dates	COUT FORMULE	Type de Formation	Lieux	Objectifs des formations	Conditions d'inscription (dès la mise en ligne des formations sur Internet)
22.23.25.26 Octobre 2018	160 euros ½ Pension	CFF1 2x2 jours	Piolenc	<b>Module U7</b> Catégories : U6 et U7 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance de découverte au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini	<b>Module U7</b> Etre âgé de 18 ans Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District
1er Novembre 2018	25 euros ½ Pension	Module U7 1 jour			
26.27.29.30 Novembre 2018	160 euros ½ Pension	CFF2 2x2 jours	Secteur centre et nord	<b>Module U9</b> Catégories : U8 et U9 Etre en capacité de : Prendre un groupe en main et d'animer une séance d'éveil au sein d'une école de foot, dans un cadre pré-défini	<b>Module U9</b> Etre âgé de 15 ans minimum Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District
19 Décembre 2018	25 euros ½ Pension	Module Animatrice	Carpentras	<b>Module U11</b> Catégorie : U10 et U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U11 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	<b>Modules U11/U13/U15/ CFF1/CFF2/CFF3/ GB découverte</b> Etre âgé de 16 ans minimum Etre licencié FFF Inscription via site Internet du District
7.8.10.11 Janvier 2019	160 euros ½ Pension	CFF1 4 jours	District Grand Vaucluse	<b>CFF1</b> Catégories : U9 à U11 Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour les catégories du foot d'animation, d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans les catégories d'âge concernées.	
28.29.31 Janvier et 01.Février 2019	160 euros ½ Pension	CFF3 2 x 2 jours	Secteur centre et nord		
9 Février 2018	25 euros ½ Pension	Module U7			
4 et 5 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U13 2 jours	Secteur sud	<b>Module U13</b> Catégorie : U13 (11/12 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U13 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	<b>Cliquez Onglet FORMATION</b> <b>Puis Inscriptions</b>
7 et 8 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U15 2 jours	Secteur sud	<b>Module U15</b> Catégorie : U 15 (13/14 ans) Etre en capacité de : Fixer des objectifs définis pour la catégorie U15 et d'organiser, animer une séance, de conduire une séance dans la catégorie d'âge concernée.	Choisir ensuite la formule désirée :
25 et 26 Mars 2019	80 euros ½ Pension	Module U9 2 jours	Secteur sud		<b>Module 32h pour un CFF, Module 16h pour une catégorie précise,</b>

<b>28 et 29 Mars 2019</b>	80 euros ½ Pension	<b>Module U11 2 jours</b>	Secteur sud	<b>CFF2</b> Catégories : U13 à U15 (11 ans à 14 ans) Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre de la préformation	<b>-Module complémentaire pour U7, -Module GB découverte.</b>  <b>Pensez à notifier le mail du candidat à la formation au moment de l'inscription</b>
<b>1.2.4.5 Avril 2019</b>	160 euros ½ Pension	<b>CFF3 2 X 2 jours</b>	Secteur sud	D'entraîner des groupes de jeunes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	
<b>6.7.9.10 Mai 2019</b>	160 euros ½ Pension	<b>CFF2 2 x 2 jours</b>	Secteur centre	<b>CFF3</b> Catégories : U17.U19 à Séniors Etre en capacité de : Définir une méthode d'entraînement au sein d'un club dans le cadre du foot de formation et séniors D'entraîner des groupes d'adultes D'assumer le rôle de responsable de la catégorie	

**Certifications prévues dans le Grand Vaucluse : 16 Novembre 2018 - 01 Mars 2019 - 17 Mai 2019**

## INFO PRATIQUE

### LICENCE(S) « EDUCATEURS »

Vous avez la possibilité de demander une licence « spécifique » pour vos éducateurs en début de saison.  
Vous pourrez cocher la case sur le bordereau de demande pour la licence correspondant à :

- **ANIMATEUR FEDERAL** (attestations de modules),
- **EDUCATEUR FEDERAL ou TECHNIQUE REGIONAL ou TECHNIQUE NATIONAL** (diplômes reconnus).

<b>ANIMATEUR FÉDÉRAL*</b>	<b>EDUCATEUR FÉDÉRAL</b>	<b>TECHNIQUE RÉGIONAL</b>	<b>TECHNIQUE NATIONAL</b>
- module U9 et/ou U11 - module U13 et/ou U15 - module U17.19 et/ou Séniors - module Gardien de but - module Beach Soccer - module U6/U7 - module handicap - module Futsal	- initiateur 1 - initiateur 2 - animateur sénior - C.F.F 1, C.F.F 2 ou C.F.F 3 <b>Certifié</b>	- BEES 1 - Brevet de Moniteur de Football (BMF) - Brevet d'Entraîneur Football (BEF)	Diplôme d'Entraîneur de Football (DEF) - Diplôme d'Entraîneur Supérieur (DES)

## **« LES ESPOIRS DU FOOTBALL »**

### Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur

La Commission Technique vous informe des actions fédérales mises en place concernant l'[Evaluation](#), l'[Observation](#), la [Détection](#), le [Perfectionnement](#) et la [Sélection](#) pour les joueuses et joueurs concernés par les catégories d'âge suivantes.

#### Catégories concernées :

Garçons : U13 /U14 /U15/ U16,

Filles : U13 /U14 /U15.

#### Objectifs de l'opération :

#### DÉTECTER / ORIENTER / ACCOMPAGNER / FORMER / SÉLECTIONNER

- Permettre la promotion des jeunes joueurs(es), de tous(tes) les jeunes joueurs(es),
- Confronter les meilleurs(es) entre eux(elles) (*émulation, évaluation, ...*),
- Renforcer le niveau technique,
- Enrichir les connaissances en terme de principes de jeu,
- Renforcer les qualités psychologiques (*comportement, compétitivité, ...*),
- Favoriser la préparation de l'élite départementale (*vers l'élite régionale, puis nationale*),
- Favoriser l'orientation des meilleurs(es) vers les structures d'accès au haut niveau,  
(*Pôles Espoirs, Pôle France, Sections «Elite», Centre Formation, clubs de haut niveau ...*).

#### **TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉTECTIONS**

#### Lien

- Planning des DÉTECTIONS Garçons
- Planning des DÉTECTIONS Filles
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U13,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U14,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS garçons U16,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U15,
- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U14,

- Fiche proposition clubs DÉTECTIONS filles U13.
- Grilles des procédures d'organisation par catégories (ajustement possible en fonction des catégories d'âge, du nombre de joueurs, des conditions d'organisation ...), elles concernent les garçons et s'appliquent aussi au niveau des filles (même si le calendrier est différent) dans les objectifs et les modalités de travail.

## OPERATION « LES ESPOIRS DU FOOTBALL » GARÇONS (U13-U14) OPERATION DE DÉTECTIONS GARÇONS (U15-U16)

Détection / Accompagnement / Perfectionnement / Évaluation / Sélection 2018/2019

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueurs des catégories U13 à U16 dans le cadre du P.P.F. (Plan de Formation Fédéral).

### Action menée en 3 temps :

- Évaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	1 <sup>ère</sup> Phase	2 <sup>ème</sup> Phase	3 <sup>ème</sup> Phase
<b>U13</b> 12 ans  & Pôle Espoirs	<b>Détection dans les clubs</b>  <i>Propositions clubs + observations matchs</i>  <i>Retour fiche au District avant le 18 Octobre 2018</i>	<b>Détection / Observation District</b> (Convocation District)  <u>Dates rassemblements et détections :</u> 14 novembre 2018 28 novembre 2018 12 décembre 2018 09 janvier 2019 16 janvier 2019 23 janvier 2019  Retour liste Pôle Espoir : 28 janvier 2019  <u>Dates CPS :</u> 27 février - 03 avril 2019 15 mai - 12 juin 2019	<b>Détection / Observation Ligue</b> (Convocation Ligue)  <u>1<sup>er</sup> Rassemblement Stages Interdépartementaux :</u> Stage 1 18/19 Février 2019  Stage 2 20/21 Février 2019  Stage 22/23 Février 2019  <u>2<sup>ème</sup> rassemblement Journée Régionale :</u> Merc. 03 Avril 2019  <u>Stage Probatoire Pôle</u> Du 8 au 10 Mai 2018

	1 <sup>ère</sup> Phase	2 <sup>ème</sup> Phase	3 <sup>ème</sup> Phase
<b>U14</b> 13 ans	<b>Détection dans les clubs</b>  <i>Propositions clubs + observations matchs</i>  <i>Retour fiche au District avant le : 23 Novembre 2019</i>	<b>Détection / Observation District</b> (Convocation District)  <u>Dates rassemblements et détections :</u> 22 et 23 Octobre 2018 (gpe n-1) 19 Décembre 2018 (gpe n-1)  <u>Dates CPS :</u> 30 janvier 2019 20 mars 2019 24 avril 2019 29 mai 2019	<b>Détection / Observation Ligue</b> (Convocation Ligue)  <u>CPS :</u> Mercredi 23, 24 et 25 Octobre 2018  Mercredi 09 et 16 Janvier 2019  <u>Rassemblement Régional :</u> Mercredi 06 Mars 2019  <u>Stage Ligue :</u> Du 16 au 18 Avril 2019  <u>Match Amical :</u> Mercredi 15 Mai 2019  <u>Stage Inter Ligues :</u> du 18 au 20 Juin 2019

	1 <sup>ère</sup> Phase	2 <sup>ème</sup> Phase	3 <sup>ème</sup> Phase
<b>U15</b> 14 ans	<b>Détection dans les clubs</b>  <i>Propositions clubs + observations matchs</i>  <i>Retour fiche au District avant le 14 Sept 2018</i>	<b>Détection / Observation District</b> (Convocation District)  <u>Dates rassemblements et détections :</u> 3 octobre 2018 (gpe n-1) 10 octobre 2018 17 octobre 2018  <u>Stage départemental :</u>	<b>Détection / Observation Ligue</b> (Convocation Ligue)  <u>Rassemblement Rég.1 :</u> 05 Janvier 2019  <u>Rassemblement Rég.2:</u> 02 Février 2019  <u>Stage Régional :</u> Avenir :

		29-30-31 octobre 2018 <u>Match de préparation</u> : 7 novembre 2018 21 novembre 2018  <u>Rencontres Inter Districts</u> : (Convocation District) 5 décembre 2018	12 au 14 Février 2019 Elite : 19 au 21 Février 2019  <u>Matchs amicaux</u> Elite / Avenir : Mercredi 13 Mars 2019 Mercredi 27 Mars 2019  <u>Stage Inter Liges</u> : Elite : 09 au 12 Avril 2019  Avenir : 16 au 19 Avril 2019
<b>U16</b> 15 ans	<b><u>Détection dans les clubs</u></b>  <i>Propositions clubs + observations matchs</i>  <i>Retour fiche au District avant le : 10 Sept. 2018</i>	<b><u>Détection / Observation District</u></b> (Convocation District)  <u>Dates détections ou observations matchs</u> 26 septembre 2018  +  observations matchs Août / Septembre	<b><u>Détection / Observation Ligue</u></b> (Convocation Ligue)  <u>Journée régionale</u> : Mercredi 29 Août 2018 Mercredi 26 Sept. 2018  <u>Stage Ligue</u> : 29 au 31 Octobre 2018  <u>Matchs amicaux</u> : Mercredi 12 Déc. 2018 Mercredi 30 Janvier 2019  <u>Stage Inter Liges</u> : Du 19 au 21 Février 2019

## OPERATION « LES ESPOIRS DU FOOTBALL » FILLES (U13 A U15)

### Détection / Perfectionnement / Évaluation / Sélection

Programme d'évaluation et de détection des jeunes joueuses des catégories U13 à U15 dans le cadre du PPF (Plan de Performance Fédéral).

#### **Action menée en 3 temps :**

- Evaluation dans les clubs (fiche à retourner au District),
- Regroupement au niveau départemental (sur convocation),
- Regroupement au niveau régional (sur convocation).

	<b>1ère phase</b>	<b>2ème phase</b>	<b>3ème phase</b>
<b>U13 Filles</b> (2006)	<b><u>Evaluation dans les clubs</u></b>  <i>Propositions clubs</i>  <i>Retour fiche au District avant le : 22 Octobre 2018</i>	<b><u>Détection / Observation District</u></b> (Convocation District)  <u>Dates rassemblements et détections</u> : 7 Novembre 2018 16 Janvier 2019 27 Mars 2019 15 Mai 2019	
<b>U14 Filles</b> (2005)	<b><u>Evaluation dans les clubs</u></b>  <i>Propositions clubs</i>  <i>Retour fiche au District avant le : 24 Septembre 2018</i>	<b><u>Détection / Observation District</u></b> (Convocation District)  <u>Dates rassemblements et détections</u> : 10 Octobre 2018 12 Décembre 2018 3 Avril 2019  <u>Stage départemental</u> 19 et 20 Février 2019	<b><u>Détection / Observation Ligue</u></b> (Convocation Ligue)  <u>Stage Ligue</u> : 10 au 12 Avril 2019  <u>Stage Inter Liges</u> : 18 au 20 Juin 2019



	<b><u>Evaluation dans les clubs</u></b>	<b><u>Détection / Observation District</u></b> (Convocation District)	<b><u>Détection / Observation Ligue</u></b> (Convocation Ligue)
<b>U15 Filles (2004)</b>	<b><i>Propositions clubs</i></b>  <i>Retour fiche au District avant le : 10 Septembre 2018</i>	<b><u>Dates rassemblements et détections :</u></b> 26 Septembre 2018 17 Octobre 2018 21 Novembre 2018  <b><u>Stage départemental</u></b> 29 au 31 Octobre 2018  <b><u>Match Inter districts</u></b> 5 Décembre 2018	<b><u>Stage Ligue :</u></b> 3 au 5 Janvier 2019 12 au 14 Fév. 2019  <b><u>Matchs amicaux :</u></b> 6 Mars 2019 20 Mars 2019  <b><u>Stage Inter Ligues :</u></b> 16 au 19 Avril 2019

## **COMMISSION DES TERRAINS**

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### ***Réunion du Jeudi 30 Août 2018***

**Présents :** MM. RIPPERT (Président), BERTHELOT, LOPEZ, CORBIERE, CAZEAUX.

**Excusés :** MM. STORCK, LECCELLIER.

## **ORDRE DU JOUR**

Lecture et traitement des courriers.

Analyse des terrains non conformes.

## **CORRESPONDANCE(S)**

### **LIGUE MEDITERRANEE :**

- ✓ CAUMONT : Confirmation du classement en niveau 6 du stade Paul Sauvan1,
- ✓ ENTRAIGUES : Tests accélérométries du stade Nardini 2 arrivent à échéance le 11 Novembre 2018,
- ✓ MONTEUX : Stade St Hilaire classé E Foot à 11 le 22/06/18,
- ✓ COURTHEZON : Stade Polyvalente 1 classé en niveau 6 le 22/06/18,
- ✓ BEDOIN : Stade municipal classé en niveau 6 le 22/ 06/18,
- ✓ ROBION : Stade Eric Dimeco 1 classé E Foot à 11 le 22/06/18,
- ✓ ROBION : Stade Eric Dimeco 2 classé en niveau Foot à 8 le 22/06/18,
- ✓ LAPALUD: Visite du stade Elie Ceppini le Jeudi 23 Août 2018 à 10h15.

## **COURRIER(S) ENVOYE(S)**

**MAIRIE DE GORDES :** Visite du stade des Imberts et stade annexe foot à 8,

**MAIRIE DE MAZAN :** Service technique.

# A L'ECOUTE DES CLUBS ET DES AMICALES

## INFORMATION IMPORTANTE

**Merci d'informer le District lorsque vos annonces sont pourvues**

### **Le club d'OPPEDE MAUBEC recherche un GARDIEN DE BUT (URGENT)**

Le club d'OPPEDE MAUBEC recherche un GARDIEN DE BUT pour son équipe D3.

Pour tous renseignements, téléphoner au **07.89.33.88.94**.

Le 31/08/2018

### **Le club de CAUMONT FC recherche des JOUEURS U12/U13**

Le club de CAUMONT FC recherche des joueurs pour sa catégorie U12/U13 (2006/2007)

Pour tous renseignements, téléphoner au **06.86.87.49.49**.

Le 31/08/2018